

Dialogue social : la pratique de troc du Ministre DARCOS

Sous prétexte de renouer un dialogue social, le Ministère de l'Éducation Nationale et le Syndicat A&I-UNSA ont négocié un accord plus que nébuleux : des primes pour certains et des suppressions de postes pour les autres. Cet accord salarial, conclu dans l'ombre, est tout simplement un arrangement comptable.

C'est une nouvelle atteinte au service public d'éducation avec, d'une part la mise en application de la prime au mérite, d'autre part la suppression de 1 700 postes sur trois ans et enfin l'inégalité de gestion et de traitement des administratifs selon les académies.

1 – Tout d'abord, la mise en place du dispositif PFR (Primes de Fonction et de Résultat) sur trois ans. Actuellement, le taux des IFTS est de 3.34. Ce taux sera porté à 5 d'ici 2011.

En 2009 seront concernés par cette prime les personnels de catégorie A ainsi que les personnels logés par nécessité de service. Leur taux de la part résultat sera de 1. En 2010, les personnels de catégorie B verront ce dispositif s'étendre à eux. Que deviennent les personnels de catégorie C ? Ils n'existent plus ? C'est une nouvelle façon de leur signifier que leur travail n'est pas reconnu.

Que deviennent les personnels de catégorie B qui perçoivent les IAT ?

Quant aux personnels de catégorie B, ils ne pourront prétendre qu'à la PF, la part Résultat ne leur est pas attribuée.

C'est vraiment du mépris pour tous ces agents et pour le travail qu'ils accomplissent.

La CGT revendique une augmentation des IAT et des IFTS pour tous les personnels sur la base la plus élevée, soit un coefficient de 8.

La CGT refuse la prime au mérite (= la part de Résultat) qui est inique et inacceptable.

La CGT est pour un rattrapage des pertes du pouvoir d'achat à travers l'augmentation de la valeur du point indiciaire.

La CGT revendique un salaire minimum de 1 500 euros.

2 – La suppression de 1 700 postes sur trois ans va entraîner une nouvelle dégradation des conditions de travail pour tous les personnels.

Là encore, seuls le professionnalisme et la bonne volonté des administratifs permettent aux établissements et aux services de fonctionner.

Elle signifie également que les personnels ne pourront plus répondre aux besoins des usagers.

Ces suppressions sont la conséquence de la RGPP « Révision Générale des Politiques Publiques » que Nicolas SARKOZY a lancé en 2007.

Ce sont 200 000 emplois de fonctionnaires qui seront supprimés pendant la mandature du Président de la République. Le prétexte : faire des économies au budget de la nation, dans ces moments difficiles.

**1 700 postes de
personnels administratifs
supprimés.**

A la CGT nous avons toujours condamné cette politique, la crise financière aujourd'hui démontre la justesse de notre analyse.

Le gouvernement vient de faire voter à l'Assemblée Nationale un plan de sauvetage : pour le secteur bancaire et les entreprises de 360 milliards d'euros, une somme colossale.

Pour l'emploi public, le service public, l'augmentation de salaires, il n'y a pas d'argent, les caisses sont vides.

La CGT exige la création de postes statutaires basée sur les besoins réels en matière de services au public.

La CGT demande le remplacement de tous les départs à la retraite.

La CGT revendique une Fonction Publique d'Éducation de qualité, respectueuse des missions et des qualifications de ses personnels.

La CGT demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois et délocalisations des missions.